

VOLTAIRE ET LA RELIURE DES LIVRES

Sergueï V. Korolev

Conservateur des livres occidentaux,
Bibliothèque nationale de Russie (Saint-Pétersbourg)

Il est assez remarquable que les caractéristiques extérieures de la Bibliothèque de Voltaire et, en tout premier lieu, les particularités relatives aux reliures de ses ouvrages, n'aient pas fait l'objet jusqu'à présent de l'attention critique qu'elles méritent. Pourtant, l'identification d'échantillons des reliures d'« origine » est d'une aide précieuse pour retrouver les livres de Voltaire qui ont été placés par erreur – et par conséquent égarés – parmi des collections de livres ordinaires au moment de leur déménagement depuis l'Ermitage.

Selon l'expression de l'un des biographes du patriarche de Ferney, « l'auteur de *La Henriade* n'était pas un bibliophile. Les livres n'étaient pour lui ni un luxe, ni un objet de vanité et d'étalage ; c'étaient autant d'outils, autant d'instruments en ses mains, dont il usait et abusait avec un sans-gêne impitoyable »¹. Il n'en reste pas moins que les documents dont nous disposons démontrent que le philosophe était un juge avisé et un expert chevronné dans l'art de l'imprimé, en particulier dans celui de la reliure. La lecture de son imposante correspondance indique que Voltaire prêtait une attention toute particulière non seulement à la préparation des textes avant l'impression, mais aussi à la facture extérieure de ses œuvres, et à l'apparence qu'elles devaient avoir lorsqu'elles parvenaient entre les mains de ses correspondants.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les contemporains de Voltaire accordaient une importance très différente à la reliure des ouvrages. Par exemple, le protecteur et confident de Voltaire qu'a été, pendant de nombreuses années, le roi de Prusse, Frédéric II, était connu non seulement pour être un connaisseur en matière de beaux livres, mais aussi pour avoir tenté de veiller à l'unité esthétique de sa collection de livres. Lorsqu'il évoque les livres de Frédéric, son lecteur note, dans ses souvenirs, que « le Roi en avait marqué la place d'après l'importance de leur contenu sans se mettre en peine de l'inégale grandeur des

¹ Gustave Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIII^e siècle*, Paris, Didier, 1867-1876, 8 vol., t. VIII (*Voltaire, son retour et sa mort*), p. 418.

volumes rangés l'un à côté de l'autre, comme le font ordinairement la plupart de ceux qui possèdent des bibliothèques. Le roi s'était procuré pour sa propre commodité des formats in-octavo au lieu des in-quarto et des in-folio qu'il fit transporter ensuite dans la bibliothèque publique de Berlin. Mais n'ayant pu trouver assez d'éditions portatives du même genre pour les substituer à ces gros volumes qu'il était obligé de garder encore, la disposition de ces livres formait par là-même un coup d'œil un peu choquant »². Le fait est connu : Frédéric prêtait une attention toute spéciale au matériau utilisé pour la reliure. Ses relieurs employaient toujours du maroquin de couleur pourpre, d'excellente qualité ; ses livres étaient reliés dans un style unique qui incorporait d'élégants ornements dorés³.

À l'inverse, l'impératrice Catherine II n'accordait pas beaucoup d'importance à la qualité esthétique de la reliure. Elle déclare ainsi, dans une lettre adressée à son confident parisien Friedrich Melchior Grimm, à propos de la bibliothèque des frères Galiani, dont elle venait récemment de faire l'acquisition, qu'elle ne prête aucune attention aux reliures, qui ne l'intéressent pas⁴. Ajoutons qu'il est peu probable que le libraire de Sa Majesté Impériale ait vu un quelconque intérêt à débattre de techniques de reliure. Du moins, ces considérations sont totalement absentes de la correspondance de cet encyclopédiste, à en juger par ce qui en a été conservé⁵.

Afin de prendre la mesure du soin et de l'attention que Voltaire apportait à la technique et à la qualité de la reliure, il est utile de rappeler certains des passages les plus marquants de la correspondance du philosophe. Ainsi, le 1^{er} juin 1740, alors qu'il s'efforce de fixer les termes de sa collaboration avec l'imprimeur hollandais Jan Van Duren pour la publication de l'*Anti-Machiavel*, Voltaire déclare : « j'y joindrais [*sic*] une préface et je ne demanderais [*sic*] d'autre condition que de le bien imprimer, et d'en envoyer deux douzaines d'exemplaires *magnifiquement reliés en maroquin* à la cour d'Allemagne qui vous serait indiquée ; vous m'en ferez tenir aussi deux douzaines en

2 Charles Dantal, *Les Délassemens littéraires ou Heures de lecture de Frédéric II*, Elbing, F. T. Hartmann, 1791, p. 46-47.

3 Petr Aleksandrovič Družinin, *Knigi Fridriha Velikogo: ili Opisanie kollekcii sočinenij i izdanij prusskogo korolâ, napečatannyh pri ego žizni, sdelannoe po êkzemplâram, prežde prinadležašim samomu korolû i ego naslednikam, a nyne nahodâšimsâ v Rossijskoj gosudarstvennoj biblioteke* [en russe], *Livres de Frédéric le Grand, ou Description d'une collection d'ouvrages, écrits par le roi de Prusse et parus de son vivant, faite à partir des exemplaires appartenant jadis au roi lui-même et à ses héritiers qui se trouvent aujourd'hui dans la Bibliothèque d'État de Russie*, Moskva, Truten', 2004, p. 12.

4 *Sbornik Imperatorskogo Russkago Istoritcheskogo Obshchestva*, Moskva, 1878, t. XXIII, p. 37.

5 S. Korolev, « Diderot's Library Reconstruction: the Method of Bookbinding Identification », *Bulletin du bibliophile*, n° 2 (2003), p. 320-329.

veau »⁶. À l'automne 1750, Voltaire signale encore à un autre imprimeur de La Haye, Pierre Paupie : « Je vous prie, Monsieur, sitôt la présente reçue, de faire relier sur-le-champ deux exemplaires de l'*Anti-Machiavel en veau marbré avec filets d'or, et dentelles d'or* et d'en faire un paquet que vous adresserez incontinent par la poste à Mgr le comte de Saint-Florentin ministre et secrétaire d'État »⁷. En février 1752, il prévient Claude-Étienne Darget qu'il n'a pas encore envoyé à Frédéric II la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* : le relieur auquel il a fait appel n'a pas achevé la reliure spéciale qu'il destine au roi de Prusse⁸. En août de la même année, alors qu'il réside à Leipzig, Voltaire adresse la même demande à son éditeur Georg Conrad Walther, à Dresde : « Je vous prie de me mander si vous avez déjà mis en vente votre édition des 7 volumes, en ce cas il faudra que vous ayez la bonté de m'en envoyer *de reliés pour en faire des présents* »⁹. Des années plus tard, à l'automne 1768, la même exigence ressort d'une lettre adressée à Charles-Joseph Panckoucke : Voltaire a besoin de « quatre volumes » de ses œuvres, reliés d'une manière spécifique (« en beau maroquin, à filets d'or »), pour en faire cadeau à des personnages haut placés¹⁰. Pour un autre exemple, voir **fig. 1**.

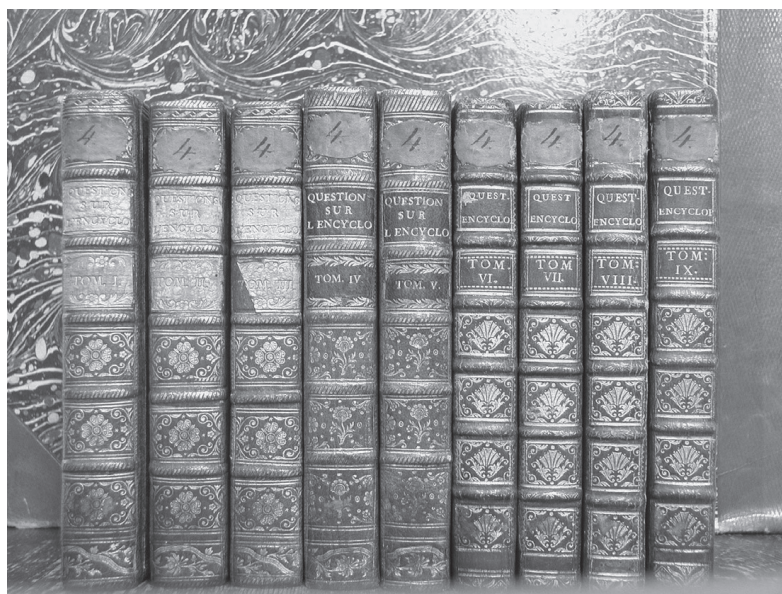


Fig. 1. Voltaire, *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, Genève, Cramer, 1770-1772. Il s'agit sans doute de l'une des reliures des livres de Voltaire effectuées en vue de les offrir en cadeau. Fonds des livres étrangers, Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg.

- 6 D2213 (nous soulignons).
 7 D4278 (nous soulignons).
 8 D4793.
 9 D4975 (nous soulignons).
 10 D15280.

En outre, le philosophe tient toujours le plus grand compte des préférences de ses correspondants en matière de reliure. En février 1754, Voltaire envoie, depuis Colmar, son *Histoire universelle* au comte d'Argenson, en le priant de l'excuser de ne pouvoir lui adresser un exemplaire relié digne de la collection de son correspondant : « Puisque vous vous faites une bibliothèque considérable il faut bien, Monseigneur, qu'il y entre des livres médiocres. En voici un qui est probablement fort indigne de vous être présenté. Je sais que vous avez une reliure particulière, et d'ailleurs il y a peu de relieurs à Colmar »¹¹. Il n'est pas inintéressant de noter que les Allemands eux-mêmes partageaient l'avis de Voltaire sur les techniques de travail des relieurs allemands. Goethe observe par exemple : « Vos savants agissent comme nos relieurs de Weimar. Le chef-d'œuvre qu'on leur demande pour être reçu dans la corporation n'est pas du tout une jolie reliure dans le goût le plus moderne. Non, pas du tout ! Il faut qu'ils produisent encore une grosse Bible in-folio à la mode d'il y a deux ou trois siècles, avec d'épaisses couvertures en gros cuir. Ce travail est absurde [...] »¹².

Parfois, Voltaire n'accordait aucune confiance au goût des imprimeurs. Vers le 7 mars 1756, il demande à son éditeur genevois Gabriel Cramer de lui « faire avoir deux douzaines d'exemplaires des *Poèmes sur le désastre de Lisbonne* et sur *la loi naturelle* », et il ajoute : « M. de Voltaire prie Monsieur Cramer de donner ces exemplaires en feuilles ; il les enverra chez le relieur pour les faire relier à sa fantaisie »¹³.

L'attention que le philosophe portait à la reliure, qu'il considère comme faisant partie intégrante du livre, se manifeste de manière emblématique lors d'un épisode de l'été 1760. À ce moment-là, l'auteur dramatique Charles Palissot de Montenoy venait de faire présent à Voltaire de sa comédie des *Philosophes* – une pièce contenant des attaques ouvertes contre les philosophes des Lumières. L'exemplaire était superbement relié en « maroquin du levant ». Voltaire s'indigne aussitôt du contenu et s'offusque de la forme de ce cadeau : Palissot a enfreint les règles tacites de la politesse en lui offrant un tel libelle sous une si coûteuse couverture. Le philosophe le signale dans les lettres qu'il adresse à Damilaville et à d'autres correspondants¹⁴. Il est cependant curieux que cet exemplaire précis de la comédie de Palissot n'ait pas été conservé dans le fonds de la Bibliothèque de Voltaire. Dans la dernière version du Catalogue de Ferney, une autre édition de la pièce de Palissot est mentionnée dans l'un des recueils factices que Voltaire

¹¹ D5668. Nous n'avons pas trouvé les noms des relieurs qui travaillent à Colmar dans les années 1750. Voir Hellmuth Helwig, *Handbuch der Einbandkunde*, [Mannheim], Maximilian-Gesellschaft, 1954, t. 2, p. 135, *passim*.

¹² *Conversations de Goethe pendant les dernières années de sa vie, recueillies par Eckermann*, trad. É. Délerot, Paris, Charpentier, 1863, 2 vol., t. I, p. 24.

¹³ D6767.

¹⁴ Voir, par exemple, D8993, D8996, D9069.

a constitués à partir de différents livres et brochures de contenus et de formats variés, et qu'il désigne comme des « pots-pourris »¹⁵. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les ouvrages réunis dans ces recueils ne présentent qu'un dos fabriqué sans recours à des matériaux onéreux (voir fig. 2a et 2b).



Fig. 2a. Dos des livres de Voltaire. Fonds des livres étrangers, Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg.

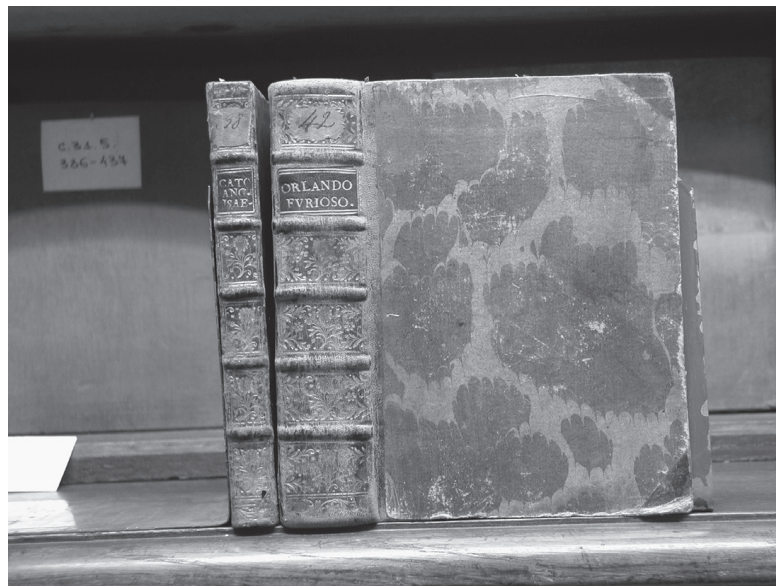


Fig. 2b. Dos des livres de Voltaire. Fonds des livres étrangers, Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Pétersbourg.

15 « Pot Pourry, T. 6^e » (BV, p. 1119). Le volume est à présent manquant.

Lorsqu'il recevait des exemplaires non reliés, Voltaire attendait en général que le relieur les relie avant de les lire. C'est le cas, par exemple, des derniers tomes de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Voltaire demande à Damilaville de transmettre ses excuses aux éditeurs : le relieur étant très occupé, il n'a pas encore entamé sa lecture ; il lui est désagréable de travailler sur un exemplaire non relié¹⁶. On notera cependant que des témoignages indiquent que tous les auteurs français ne lisaient pas les livres reliés : « À Nantes, j'ai fait découdre le gros volume des *Mémoires* du cardinal de Retz, de façon à l'avoir en feuilles dans un portefeuille fort mince que l'on cache sous les coussins de la voiture », écrit par exemple Stendhal¹⁷.

Malheureusement, rares sont les informations dont on dispose au sujet des relieurs qui ont réellement travaillé pour Voltaire. Cela s'explique en partie par les nombreux voyages et déménagements du philosophe : durant sa vie, il a plusieurs fois changé de lieu de résidence et a effectué de longs voyages en Angleterre et dans les États d'Allemagne. Dans les années 1730, il vivait au château de Cirey, qui appartenait à Émilie du Châtelet. Il ne travaillait pas seulement à partir des exemplaires de la bibliothèque de la marquise, mais il lisait aussi des livres qui lui avaient été envoyés ou dont il avait fait l'acquisition. D'après les estimations effectuées par Larissa Albina, sur les 196 titres qu'il possédait pendant la période de Cirey, 118 sont absents du Catalogue de Ferney, et 20 sont mentionnés dans des éditions plus tardives¹⁸.

Après la période de Cirey, on ne trouve que trois mentions de noms de relieurs dans la correspondance de Voltaire. Ainsi, dans la lettre qu'il adresse en avril 1758 à Jacob Vernes, Voltaire signale que « les journaux encyclopédiques » sont « chez le relieur Smith » (Schmidt ?)¹⁹. Il s'agit probablement d'un maître genevois. Un peu plus tard, en décembre de la même année, Voltaire transmet en tout cas à son agent Élie Bertrand cette demande pressante : « D'ailleurs il faut envoyer à Genève faire relier les feuilles, les ouvriers font attendre, et le journal devient un almanach de l'année passée »²⁰. Un autre de ses correspondants, Thieriot, lui suggère, le 25 janvier [1759], qu'il est en tous points préférable de faire relier les cartes géographiques à Genève, « parce qu'il y a dit-on à Genève de très bons relieurs » et qu'il lui « en coûterait beaucoup moins » qu'à Paris²¹. On peut remarquer aussi qu'il est fréquent que le philosophe demande à ses amis de trouver à Genève les éditions dont il a besoin pour ses travaux.

¹⁶ D13169.

¹⁷ Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, Paris, Michel-Lévy frères, 1854, 2 vol., t. I, p. 8.

¹⁸ L. Albina, « From the history of Voltaire's library formation: Cirey period », dans *Collections, Books, Autographs: collected volume of research papers* [en russe], Leningrad, National Library of Russia, 1991, t. II, p. 83.

¹⁹ D7712.

²⁰ D8001.

²¹ D8065. Pour un exemple de reliure probablement effectuée en Suisse, voir fig. 3.



Fig. 3. La reliure des *Œuvres de Voltaire* (Genève, Cramer, 1761-1763), probablement effectuée en Suisse. Fonds des livres étrangers, Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Petersbourg.

La référence précise du nom d'un relieur qui travaillait pour Voltaire se trouve dans la lettre adressée le 8 janvier 1746 au marquis d'Argenson, à propos des « livres en feuille » envoyés par son correspondant : « Je dépêchai le tout chez Chenut, relieur du roi et de moi indigne »²². À cette époque, un privilège était détenu par trois membres de cette grande famille de relieurs : Louis II, Étienne-Amable et Charles II. Malheureusement, on ne dispose pas d'informations plus précises concernant leurs productions²³.

La troisième mention, en juin 1748, concerne Jean-Henri Fournier, et intervient dans un développement consacré à son activité dans le commerce des livres : le maître est incarcéré à la Bastille pour avoir répandu des livres défendus, et Voltaire évoque cette affaire dans une lettre adressée au lieutenant de Police Berryer de Ravenoville²⁴.

La fréquence avec laquelle Voltaire aborde la question des détails de reliure ne signifie pas pour autant qu'il soit possible de préciser les types de reliures qu'affectionne le patriarche. Dans les fonds de la Bibliothèque de Voltaire, actuellement conservés à la Bibliothèque nationale de Russie, on trouve au moins deux éditions reliées aux armes de Voltaire. On trouve aussi une édition de l'*History of Scotland* (London, 1761), de l'auteur anglais William Robertson,

²² D3307.

²³ Ernest Thoinan, *Les Relieurs français (1500-1800)*, Paris, E. Paul, L. Huard et Guillemin, 1893, p. 228.

²⁴ D3669.

en trois volumes, reliée aux initiales « A.D.V », c'est-à-dire Arouet De Voltaire²⁵. Il semble pourtant que ces exemplaires sont plutôt de présents envoyés au patriarche par l'auteur²⁶, dont les reliures n'ont sans doute pas été réalisées selon les directives de Voltaire.

Une anecdote intéressante apparaît dans une lettre au baron von Freytag, datée du 23 juin 1753, qui évoque les déboires de Voltaire sur la fin de son séjour à la cour de Frédéric II : faute d'avoir pris les précautions de rigueur, il subit les foudres du roi, qui ordonne que le philosophe soit retenu à Francfort (bien que la ville soit située en-dehors du territoire prussien) et que soit confisqué un manuscrit contenant les vers de Frédéric lui-même. Voltaire affirme avoir « délivré l'œuvre de poésie » qui lui était réclamée, « grand in-quarto maroquin rouge, intitulé *Poésies du philosophe de Sans-Souci* », « lequel j'ai cacheté de mes armes », précise-t-il²⁷. Ces éléments ne concernent cependant pas les spécificités de la reliure : Voltaire s'est contenté de sceller à la cire un manuscrit déjà relié en y apposant un cachet comportant ses armes personnelles.

238



Fig. 4. Les dos des livres anglais légués par Voltaire à Henri Rieu.
Fonds des livres étrangers, Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Petersbourg.

²⁵ BV, n° 723, 890 et 2995.

²⁶ Il s'agit d'une pratique habituelle, au dix-huitième siècle, lorsque des personnes du commun adressent des présents à une personne plus haut placée. Voir, par exemple, S. Korolev, « French books with Catherine II's coat of arms from the Former Hermitage Library », *Cahiers du monde russe*, n° 47/3 (juillet-septembre 2006), p. 659-666.

²⁷ D5350 (nous soulignons).

On doit enfin se souvenir que, conformément à la volonté de Voltaire, 120 titres (représentant 227 volumes) d'ouvrages anglais de sa bibliothèque ont été donnés à son ancien ami Henri Rieu, surnommé le « corsaire », qui a apposé sur certains d'entre eux son propre *ex-libris*, sur lequel la provenance de l'exemplaire est précisée²⁸. Il a sans doute demandé qu'une reliure spéciale soit faite (voir fig. 4). Par la suite, Catherine II a fait l'acquisition des livres anglais de Rieu.

L'étude des reliures des livres de Voltaire ne permet donc pas seulement d'appréhender le rôle que jouent les aspects matériels de la production des livres dans sa propre pratique : elle permet aussi de mesurer la place qu'occupe la reliure des livres dans la sphère culturelle de l'époque des Lumières.

*Traduit de l'anglais par Olivier Ferret,
avec la collaboration de Gillian Pink.*

²⁸ Serguei Karp, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999, p. 33-41.